



**Groupe d'économie
Lare-Efi
du développement**

Université Montesquieu-Bordeaux IV

Document de travail

DT/164/2010

**La dynamique de la croissance est-elle pro-pauvres au
Niger ?**

Par

HAMADOU DAOUDA Youssoufou

Docteur ès Sciences Economiques

Chercheur associé au Groupe d'Economie du Développement – GED LARE Efi, Université

Montesquieu-Bordeaux IV - France

Avenue Léon Duguit – 33608 Pessac (France) – tél : 0556842938 – fax : 0556848506

yankori2000@vahoo.fr ; larefi@u-bordeaux4.fr

<http://lare-efi.u-bordeaux4.fr> ; <http://ged.u-bordeaux4.fr>

La dynamique de la croissance est-elle pro-pauvres au Niger ?

HAMADOU DAOUDA Youssoufou

Docteur ès Sciences Economiques

Chercheur associé au Groupe d'Economie du Développement – GED LARE-Efi –

Université Montesquieu-bordeaux IV - France

Résumé :

Ce papier tente de cerner la configuration de la croissance et de la pauvreté en relation avec la dynamique des privations. Dans ce contexte, deux orientations seront poursuivies. D'une part, l'étude propose d'examiner les spécificités de la croissance pro-pauvres en fonction du bien-être selon le pays, les régions et le milieu de résidence. D'autre part, un exercice de simulation est proposé pour mesurer l'impact des différents niveaux de croissance sur la réduction de la pauvreté. Dans le premier cas, il ressort globalement que la croissance économique nigérienne est pro-pauvres, sauf dans les villes (Niamey notamment) où la croissance semble être pro-riches – l'interférence négative de l'inégalité a plus que contrebalancé l'effet positif de la croissance. Dans le second cas, si le rôle de la croissance dans la réduction de la pauvreté est sans conteste, l'exercice de simulation montre que les efforts à fournir afin de parvenir à réduire de moitié la pauvreté, d'ici à 2015, sont importants. Il faut, en réalité, un taux de croissance économique à deux chiffres pour que le Niger arrive à un tel résultat, toute chose étant égale par ailleurs.

Mots-clés : dynamique de pauvreté, croissance économique, inégalité, élasticité totale de pauvreté, indice de croissance pro-pauvres, courbe d'incidence de la croissance, simulation, Niger.

Abstract: Is the dynamics of growth pro-poor in Niger?

This paper tries to determine the configuration of the growth and poverty in relation to the dynamics of the deprivations. In this context, two orientations will be continued. On the one hand, the study proposes to examine specificities of the growth the pro-poor according to the wellbeing according to the country, the areas and the residence. On the other hand, a simulation is proposed to measure the impact of different levels of growth on poverty reduction. In the first case, it arises overall that the economic growth of Niger is pro-poor, except in the cities (Niamey in particular) where the growth seems to be pro-rich – the negative interference of the inequality more than counterbalanced the positive effect of the growth. In the second case, if the role of the growth in the reduction of poverty is undoubtedly, the simulation shows that the efforts required in order to reduce poverty by half, from here at 2015, are important. It is necessary to obtain a rate of economic growth with two digits so that Niger arrives at such a result, all things being equal.

Key words: dynamics of poverty, economic growth, inequality, total elasticity of poverty, index of growth the pro-poor, curves incidence of the growth, simulation, Niger.

Sommaire

1. Introduction.....	1
2. Concepts, méthodes et sources statistiques	2
2.1. Fondements conceptuels et choix méthodologiques	2
2.2. <i>Sources statistiques</i>	5
3. Les dimensions de la croissance pro-pauvres.....	6
3.1. <i>Effets de croissance et d'inégalité, et bien-être a posteriori</i>	6
3.2. <i>Simulations de la dynamique de pauvreté : impact de la croissance</i>	12
<i>sur la réduction de la pauvreté</i>	12
4. Conclusion.....	16
Références bibliographiques	16

1. Introduction

La réduction de la pauvreté reste aujourd'hui un défi majeur pour tous les pays en développement. Depuis que les institutions internationales ont admis l'importance de la croissance dans l'amélioration du bien-être des individus, celle-ci est devenue un élément fondamental des stratégies de lutte contre la pauvreté (World Bank, 2000)¹. Au sein de la littérature, ce nouveau paradigme séduit aussi. Dollar et Kraay (2000) considèrent que la croissance est bonne pour les pauvres. Cependant, la croissance économique ne saurait être une condition suffisante pour éradiquer la pauvreté². Des auteurs suggèrent de prendre en compte le rôle de l'inégalité dans le débat sur les relations qu'entretiennent la croissance et la pauvreté (Bourguignon, 2004 ; Bourguignon et Morrisson, 2002 ; Atkinson et Brandolini, 2004 ; Milanovic, 2005)³. L'idée sous-jacente est que la croissance sera favorable aux pauvres (*pro-pauvres*) si ces derniers retirent davantage de bénéfices d'un processus de croissance économique. A contrario, lorsque la hausse des inégalités contrebalance l'effet favorable de la croissance, on fait face à une « croissance appauvrissante » (*immiserizing growth*), c'est-à-dire une situation dans laquelle on observe une hausse de la pauvreté, consécutivement à une hausse des inégalités malgré un taux de croissance positif (Clément, 2005).

Sur un plan empirique, de nombreux travaux tentent de mettre en évidence l'importance de la croissance économique en relation avec la pauvreté. L'exercice consiste, pour la plupart de ces travaux, à mesurer l'*ampleur* de l'effet global du processus de croissance sur la pauvreté (Ravallion, 2001). Dans ce papier, il sera question d'appréhender la dynamique de la

¹ Fin 1999, la Banque mondiale et le Fond monétaire international s'associent conjointement pour lancer une initiative mettant la lutte contre la pauvreté au cours des stratégies de développement. En fait, consécutivement à l'échec des politiques d'ajustement structurels dans les pays en développement, ces institutions conditionnent l'aide financière ou l'allègement de la dette des pays en développement (ou initiative PPTE) à la mise en place d'un programme de lutte contre la pauvreté. Ce programme se traduit dans les pays en développement, par l'élaboration de « *Documents Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté* » visant, d'une part, à améliorer le cadre macro-économique destiné à favoriser une croissance, mais aussi à adopter des politiques sectorielles ciblant directement les populations défavorisées.

² Déjà, dès la fin des années 1960 et 1970, cette idée prévaut. Pour Seers (1970), Stewart et Streeten (1971), mais surtout Bhagwati (1988), l'accélération de la croissance économique n'est plus suffisante pour assurer, à elle seule, un développement économique et social.

³ En d'autres termes, les auteurs s'interrogent sur le caractère « *pro-pauvres* » ou « *pro-riches* » de la croissance économique. Soulignons que l'expression de « *croissance pro-pauvres* » est apparue dans la littérature relative aux travaux de la Banque mondiale (World Bank, 2001) et Klasen (2002) en se référant à Cling et alii. (2003). Par ailleurs, il est possible de distinguer la croissance pro-pauvres en termes *relatifs*, c'est-à-dire que les pauvres doivent bénéficier proportionnellement plus de la croissance que les riches, et la croissance en termes *absolus*, c'est-à-dire que les pauvres reçoivent des bénéfices absolus au moins égaux à ceux des riches (Kakwani, Pernia, 2000 ; Kakwani, Khandker, Son, 2002, 2004 ; Duclos, 2002 ; Duclos et Wodon, 2004).

croissance pro-pauvres à partir des informations des bases de données du QUIBB (questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être) et de l'ENBC (enquête nationale budget consommation) collectées, respectivement, en 2005 et 2007/008. Dans un premier temps, une évaluation de la croissance pro-pauvres est faite en fonction d'une appréhension du bien-être *a posteriori*. Dans un second temps, dans la mesure où la croissance serait favorable aux pauvres, un exercice de simulation tente d'appréhender la vitesse à laquelle celle-ci réduit la pauvreté.

2. Concepts, méthodes et sources statistiques

2.1. Fondements conceptuels et choix méthodologiques

L'objectif des politiques de lutte contre la pauvreté consiste à promouvoir une croissance économique qui induit des bénéfices largement profitables aux pauvres⁴. Il s'agit là de rompre avec l'idée traditionnelle de la « *diffusion verticale* » de la croissance⁵. Plusieurs approches tentent d'appréhender un processus de croissance pro-pauvres.

Premièrement, en suivant, Kakwani et Pernia (2000), puis Kakwani, Khandker et Son (2002), il est possible de se fonder sur les élasticités de pauvreté pour calculer : (i) l'élasticité totale de pauvreté ; (ii) l'indice de croissance pro-pauvres ; (iii) le taux de croissance d'équivalent pauvreté. Puis en reprenant la formulation de la variation de la pauvreté indiquée précédemment, θ dépend de trois éléments : (i) la ligne de pauvreté ; (ii) la dépense moyenne μ ; (iii) et la courbe de Lorenz $L(p)$ ⁶. En supposant que les distributions des dépenses par habitant des périodes initiale et finale aient des dépenses moyennes μ_1 et μ_2 et des courbes de

⁴ Sans engendrer des inégalités, ce qui n'est pas toujours évident. A ce sujet d'ailleurs, il faut souligner que la croissance pro-pauvres soulève des interrogations d'ordre pragmatiques. En effet, compte tenu de la difficulté de garantir une croissance économique qui ne sera pas créatrice d'inégalité, et de la difficulté même d'offrir une définition claire au concept de croissance pro-pauvres (par exemple, Kakwani la définit comme une tendance dans laquelle les revenus des pauvres augmentent plus vite que ceux des riches, alors que Ravallion la définit, quant à lui, comme étant simplement un processus de croissance réduisant la pauvreté), certains économistes estiment du coup le concept assez surréaliste de sorte qu'ils lui préfèrent celui de « *croissance globale* » ou « *croissance large* » ou « *croissance partagée* ». Voir à ce sujet, McKinley (2007).

⁵ C'est-à-dire que la croissance profite en premier lieu aux riches avant d'atteindre progressivement les pauvres. Mais cette vision s'avère erronée avec le temps puisque on remarque d'abord, et dès la fin des années 60, qu'il n'est pas suffisant d'accélérer la croissance pour connaître un développement économique et social. Ensuite, malgré la hausse du PIB, l'incidence de la pauvreté peut dans certains cas augmenter (Unctad, 2002) ou diminuer moins que proportionnellement (Ravallion et Chen, 2003).

⁶ Cela correspond alors à $\theta = \theta(z, \mu, L(p))$.

Lorenz $L_1(p)$ et $L_2(p)$, Kakwani et Pernia montrent qu'il est possible d'estimer l'élasticité totale de la pauvreté, c'est-à-dire le changement de la pauvreté inhérent à la variation des dépenses moyennes par :

$$\hat{\omega} = \frac{\{Ln[\theta(z, \mu_2, L_2(p))] - Ln[\theta(z, \mu_1, L_1(p))]\}}{\hat{\alpha}} \quad [1]$$

Sachant que $\hat{\alpha}$ est égal à $[Ln(\mu_2) - Ln(\mu_1)]$, une estimation du taux de croissance des dépenses moyennes qu'on suppose généralement positif. L'élasticité totale de la pauvreté peut également s'écrire : $\hat{\omega} = \hat{\eta} + \hat{\iota}$, où $\hat{\eta}$ est une estimation de l'élasticité croissance de la pauvreté, lorsque l'inégalité reste inchangée, et $\hat{\iota}$ est la composante inégalité de la réduction de la pauvreté. Dans ces conditions, la croissance est pro-pauvres si la variation de l'inégalité associée à la croissance réduit la pauvreté totale. Inversement, la croissance est dite pro-riches, si le changement de l'inégalité inhérente à la croissance économique augmente la pauvreté totale. En d'autres expressions, la croissance est pro-pauvres (pro-riches) si l'élasticité totale de la pauvreté est supérieure (inférieure) à l'élasticité croissance de la pauvreté.

Il s'ensuit que la décomposition de la pauvreté entre les périodes initiale et finale permettra d'obtenir $\hat{\eta}$ et $\hat{\iota}$ de cette façon :

$$\hat{\eta} = \frac{1}{2} \left[\frac{Ln(\theta(z, \mu_2, L_1(p))) - Ln(\theta(z, \mu_1, L_1(p)))}{Ln(\theta(z, \mu_2, L_2(p))) - Ln(\theta(z, \mu_1, L_2(p)))} + \right] \quad [2]$$

$$\hat{\iota} = \frac{1}{2} \left[\frac{Ln(\theta(z, \mu_1, L_2(p))) - Ln(\theta(z, \mu_1, L_1(p)))}{Ln(\theta(z, \mu_2, L_2(p))) - Ln(\theta(z, \mu_2, L_1(p)))} + \right] \quad [3]$$

Il en résulte que l'indice de croissance pro-pauvres s'écrit :

$$\phi = \hat{\omega} / \hat{\iota} \quad [4]$$

Lorsque $\phi > 1$, la croissance est positive, c'est-à-dire que les pauvres profitent plus que proportionnellement de la croissance que les plus aisés. Lorsque $\phi < 0$, la croissance est négative, c'est-à-dire que la croissance engendre une hausse de la pauvreté et la récession est qualifiée de pro-pauvres. Enfin, le *taux de croissance économique d'équivalent pauvreté*

correspond au taux de croissance $\hat{\alpha}^*$ nécessaire à la réduction de la pauvreté au même titre que le taux actuel $\hat{\alpha}$, à inégalité constante – tous les individus profitent de la croissance de façon proportionnelle. La réduction proportionnelle étant $\hat{\omega}\hat{\alpha}$. De plus, lorsque la croissance ne provoque pas un creusement de l'inégalité des dépenses, le taux de croissance $\hat{\alpha}^*$ engendre une diminution de la pauvreté correspondant à $\hat{\eta}\alpha^*$. De ce point de vue, le taux de croissance d'équivalent pauvreté devient :

$$\hat{\alpha}^* = (\hat{\omega}/\hat{\eta}) = \phi\hat{\alpha} \quad [5]$$

D'après cette expression, la croissance est pro-pauvres (respectivement pro-riches) si $\hat{\alpha}^*$ est supérieur (respectivement inférieur) à $\hat{\alpha}$. Par ailleurs, lorsque $\hat{\alpha}^*$ est compris entre 0 et $\hat{\alpha}$, alors la croissance économique accroît les inégalités même si la pauvreté diminue. Autrement dit, le combat contre la pauvreté est une fonction monotone de $\hat{\alpha}^*$: plus $\hat{\alpha}^*$ est grand, plus la pauvreté baisse entre les deux périodes. Par conséquent, l'objectif des politiques de lutte contre la pauvreté doit être de maximiser $\hat{\alpha}^*$.

Deuxièmement, la mesure de la croissance pro-pauvres peut être complétée par la représentation graphique de la « *Courbe d'Incidence de Croissance* ». Cette courbe proposée par Ravallion et Chen (2003) est dérivée des conditions de dominance stochastique de premier ordre⁷. Elle met en évidence l'effet de la croissance sur les différents percentiles de la distribution des dépenses des ménages sur la base du taux de croissance des dépenses au $p^{\text{ème}}$ percentile et non jusqu'au p percentile. Pour les deux périodes initiale et finale, la courbe d'incidence de croissance s'écrit :

$$CIC_{(p)} = \left[y_{t(p)} / y_{t-1(p)} \right] - 1 \quad [6]$$

Où $CIC_{(p)}$ étant le taux de croissance des dépenses, $y_{t(p)}$ celui du $p^{\text{ème}}$ percentile entre t et $t-1$. Si le taux de croissance des dépenses se révèle positif pour tous les percentiles, la croissance est *pro-pauvres en termes absolus*. Mais lorsque $CIC_{(p)}$ est une fonction décroissante

⁷ Pour sa part, Son (2004) propose une « *courbe de croissance pauvreté* » qui se distingue relativement de celle de Ravallion et Chen, en ce sens qu'elle vérifie les conditions de dominance de second ordre et fait référence au taux de croissance des dépenses jusqu'au $p^{\text{ème}}$ percentile.

(respectivement croissante) pour tout p , alors l'inégalité diminue (respectivement augmente) pour toutes les mesures qui respectent le principe de transfert de Pigou-Dalton⁸. Il s'ensuit que le taux de croissance est *pro-pauvres* (respectivement *pro-riches*) en termes relatifs. Toutefois, malgré l'intérêt d'une telle courbe, deux limites peuvent être identifiées. D'une part, la croissance est qualifiée de pro-pauvres uniquement lorsque l'ensemble des percentiles des pauvres affiche des dépenses croissantes supérieures au taux de croissance de la dépense moyenne (Boccanfuso et al., 2009). D'autre part, la prudence doit être de mise dans l'interprétation des résultats, notamment pour ce qui est de l'évolution des taux de croissance aux extrémités de la distribution des dépenses, étant donné que la variabilité et les changements entre les deux périodes dus à l'erreur de mesure sont plus élevés dans les queues de la distribution des dépenses (Ravallion et Chen, 2003).

2.2. Sources statistiques

Dans cette étude, les bases de données de deux enquêtes nationales auprès des ménages vont fonder les analyses sur le profil dynamique de pauvreté au Niger⁹. Il s'agit du Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base de Bien-être (QUIBB) réalisé entre avril-juillet 2005. Ayant pour base de sondage le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2001, il a été réalisé auprès de 6690 ménages¹⁰. L'étude mobilise également la dernière enquête nationale budget-consommation (ENBC). Elle a été réalisée d'avril 2007 à avril 2008 auprès de 4050 ménages¹¹. Présentant sensiblement les mêmes caractéristiques que la précédente, l'ENBC a été réalisée pour fournir une possibilité de comparaison des conditions de vie des ménages nigériens. Cependant, il est à noter que cette opération resterait délicate compte tenu de quelques incertitudes statistiques et méthodologiques.

⁸ Selon ce principe, un transfert marginal d'un riche vers un plus pauvre ne change pas la dépense moyenne.

⁹ Ces deux enquêtes, outre l'avantage qu'elles ont d'être récentes, sont réalisées à l'aide d'outils relativement modernes (lecture optique des informations, tableaux standards générés automatiquement etc.).

¹⁰ La base de sondage de l'enquête QUIBB est issue de la liste des Zones de Dénombrement (ZD) du Recensement Général de la Population et de l'Habitat organisé en mai 2001. Avant le tirage de l'échantillon, les ZD du département de Bilma (extrême nord-est du pays) ont été mises à part, compte tenu de la position géographique de ce département qui se situe en plein désert nigérien et n'ayant pas été couvert par l'enquête pour des raisons de coût.

¹¹ L'enquête a porté au départ sur 4050 ménages. Par la suite, 50 ménages ont été supprimés pour les raisons suivantes. D'abord 8 ménages ont été invalidés pour cause de réponses incomplètes. Ensuite les 9 seuls ménages enquêtés dans la strate d'Agadez rurale ont été exclus de l'analyse en raison de l'inaccessibilité à cette zone. Enfin, 33 ménages ayant des dépenses alimentaires anormalement faibles ont aussi été exclus.

En outre, le papier se réfère aux seuils de pauvreté, élaborés par l'Institut national de la statistique, selon la méthode du coût des besoins essentiels : soit 144750 et 150933 F.cfa par tête et par an, respectivement, en 2005 et 2007/2008. Cependant, la robustesse des comparaisons de bien-être présentent quelques incertitudes méthodologiques qu'il convient bien de souligner (Hamadou Daouda, 2010). Tout d'abord, il est probable que l'ENBC ait mieux collectée les informations sur la consommation des ménages. En effet, en 2005 les données inhérentes à la consommation sont collectées à l'aide de la technique de relevé des moyennes mensuelles (consommation habituelle), alors qu'en 2007/2008, c'est la technique de la consommation factuelle hebdomadaire qui a prévalu. Or, ces différentes méthodes de collecte des informations peuvent ne pas refléter nécessairement des évolutions réelles de niveaux de consommation. Ensuite, les informations des deux enquêtes sont collectées à des périodes différentes : période de grande soudure entre avril-juillet 2005, pour le QUIIB, et période mixte (soudure et post-récoltes) d'avril 2007 à avril 2008, pour l'ENBC. Mais, afin de tenir compte de la probable interférence des variations de consommation et des prix dans les comparaisons du niveau de vie, un indice de prix ayant pour base le mois d'avril 2008 est calculé. Ainsi, la valeur nominale de l'agrégat de consommation de chaque ménage est divisée par cet indice¹².

3. Les dimensions de la croissance pro-pauvres

Dans un premier temps, la dynamique de la croissance et de la pauvreté sera examinée par rapport à une approche *a posteriori* du bien-être et de la pauvreté. L'examen se fera au niveau de l'ensemble du pays, selon le milieu, et selon la localisation géographique. Dans un second temps, le papier opère différentes simulations pour mettre en évidence le niveau de croissance nécessaire à l'atteinte de l'objectif de réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015.

3.1. Effets de croissance et d'inégalité, et bien-être a posteriori

Les tableaux 1 et 2 affichent les effets de croissance et d'inégalité en termes de variation de la pauvreté, ainsi que les indicateurs de la croissance pro-pauvres selon le milieu et la localisation géographique. Il en résulte les appréciations suivantes.

¹² Pour les deux enquêtes, l'agrégat de consommation est d'abord établi au niveau des ménages. Afin de tenir compte des différentiels spatiaux de coût de la vie, cet agrégat est normalisé par un déflateur spatial.

En premier lieu, au niveau national, l'analyse des effets de croissance et d'inégalité sur la variation de pauvreté semble exhiber un processus de croissance pro-pauvres au cours de la période 2005 et 2007-2008. En effet, les deux effets ont contribué simultanément à baisser le niveau de pauvreté au Niger, consécutivement à une hausse des dépenses annuelles par tête de 6,7 pour cent¹³. Ainsi, l'effet dû à la croissance – *élasticité-croissance* $\hat{\eta}$, à inégalité constante – indique qu'une élévation de un pour cent des dépenses par tête induit une baisse de 0,1538 pour cent du ratio de pauvreté. L'élasticité *totale* de pauvreté $\hat{\omega}$ est de -0,3308, ce qui signifie qu'à une augmentation de un pour cent des dépenses réelles par tête est associée un déclin de 0,3308 pour cent de l'incidence de la pauvreté. Il s'ensuit que l'indice de croissance pro-pauvres est positif et supérieur à l'unité $\varphi = \hat{\omega}/\hat{\eta} = 2,1508$, cela traduit le fait que la croissance profite bien davantage aux plus démunis qu'aux plus nantis¹⁴. Enfin, étant donné que le taux de croissance des dépenses des ménages ait augmenté de 6,7 pour cent entre 2005-2007/2008, un taux d'équivalent pauvreté de 13,980 signifie que 7,3 pour cent de croissance ont été gagnés [(13,980) - (6,7)] en raison de la modification de l'inégalité en faveur des plus pauvres. Autrement dit, le caractère pro-pauvres de la croissance au cours de la période 2005-2007/2008 vient du fait que le taux de croissance effectif en termes de réduction de la pauvreté est supérieur de 7,3 pour cent au taux de croissance actuel.

En second lieu, le tableau 1 met en lumière une appréciation légèrement similaire du processus de croissance pro-pauvres selon le milieu de résidence. Tout d'abord, intéressons-nous au milieu urbain. Malgré la faible hausse des dépenses urbaines par tête (2,7 pour cent)¹⁵, on observe que les changements inhérents à la croissance et à l'inégalité ont tous

¹³ Toutefois, l'effet dû à l'inégalité est relativement plus important que celui dû à la croissance. Il faut rappeler que l'indice de Gini est passé de 0,456 à 0,363 entre 2005 et 2007-2008 (Hamadou Daouda, 2010). La hausse de 6,5 pour cent des dépenses réelles annuelles par tête au cours de la période a aussi compté dans l'amélioration des conditions d'existence des ménages nigériens. Un résultat qui corrobore assez bien les statistiques des comptes nationaux. En effet, le PIB réel par tête a cru au cours de cette période de 2,5 pour cent par an au niveau national. Celui du secteur primaire approchait même les 6,9 pour cent.

¹⁴ D'ailleurs, la prise en compte des autres mesures de la pauvreté renforce le caractère pro-pauvres de la croissance au Niger. En effet, l'indice de croissance pro-pauvres et l'indice d'équivalent pauvreté affichent des proportions plus élevées lorsqu'on se réfère à l'intensité et l'inégalité de la pauvreté.

¹⁵ Mais le PIB réel par tête dans les centres urbains a, quant à lui, chuté de 2,0 pour cent.

contribué à atténuer les privations dans les agglomérations urbaines, et ce quelle que soit la mesure de pauvreté prise en considération¹⁶.

Tableau 1 : Croissance pro-pauvres et bien-être ex post des ménages: effets de croissance et d'inégalité sur la réduction de la pauvreté selon le milieu de résidence, Niger 2005-2007/2008

Paramètres	Pauvreté		Variation annuelle pauvreté 2005-07/08 ⁷ en %	Elasticité totale de pauvreté ⁴	Expliquée par ¹		Indice de croissance pro-pauvres ⁵	Taux de croissance d'équivalent pauvreté ⁶
	2005	2007/08			Effet dû à croissance ²	Effet dû à l'inégalité ³		
Ensemble								
Incidence P0	0,5301	0,4996	-1,9559	-0,3308	-0,1538	-0,3154	2,1508	13,980
Intensité P1	0,2735	0,1539	-17,442	-1,8400	-0,6954	-1,1446	2,6460	17,199
Inégalité P2	0,1574	0,0637	-26,032	-1,4415	-0,5723	-0,8692	2,5187	16,371
Urbain								
Incidence P0	0,3658	0,3111	-5,2559	-2,0259	-1,3963	-0,6296	1,4509	3,9174
Intensité P1	0,1243	0,0908	-9,9387	-1,1666	-0,7851	-0,3815	1,4859	4,0119
Inégalité P2	0,0582	0,0386	-12,792	-0,7259	-0,3037	-0,4222	2,3902	6,4535
Rural								
Incidence P0	0,5637	0,5386	-1,5068	-0,3098	-0,1123	-0,1975	2,7587	22,345
Intensité P1	0,3040	0,1670	-18,100	-1,6912	-0,6592	-1,0320	2,5655	20,780
Inégalité P2	0,1777	0,0689	-27,080	-1,2802	-0,5099	-0,7703	2,5107	20,337

Notes : (1) Cette décomposition suit l'approche de Shapley (Shorrocks, 1999) ; (2) Modification de la pauvreté consécutivement à une variation de 1 pour cent des dépenses par tête des ménages, à inégalité constante. Il s'agit du rapport entre la composante croissance G et le taux de croissance des dépenses des ménages entre 2005 et 2007-2008 – estimé à 6,5, 8,1 et 2,7 pour cent aux prix de 2007-2008, respectivement pour l'ensemble du pays, le rural et l'urbain ; (3) Modification de la pauvreté consécutivement à une variation de 1 pour cent de l'inégalité, à dépense constante. Il s'agit du rapport entre la composante inégalité I et le taux de croissance des dépenses des ménages entre 2005 et 2007-2008 – estimé à 6,5, 8,1 et 2,7 pour cent aux prix de 2007-2008, respectivement pour l'ensemble du pays, le rural et l'urbain ; (4) Somme des effets de croissance et d'inégalité ; (5) L'indice de croissance pro-pauvres est le ratio entre l'élasticité totale de la pauvreté et l'élasticité-croissance (Kakwani et Pernia, 2000) ; (6) Le taux de croissance d'équivalent pauvreté est égal au produit de l'indice de croissance pro-pauvres par le taux de croissance des dépenses par tête des ménages (Kakwani, Khandker et Son, 2002) ; (7) Les taux de croissance annuels moyens sont calculés par rapport à 3 années, l'enquête QUIBB ayant commencé en avril 2005 et l'enquête ENBC s'est terminée en avril 2008.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Ainsi, en termes d'incidence, l'effet dû à la croissance a provoqué un abaissement de la pauvreté de 1,4 pour cent. Dans ce contexte, l'élasticité totale de la pauvreté de -2,026 signifie qu'une augmentation de un pour cent des dépenses réelles en milieu urbain induit une baisse du taux de pauvreté de 2,026 pour cent¹⁷. L'indice de croissance pro-pauvres qui en résulte est

¹⁶ Mais l'ampleur de l'effet de croissance est, cette fois-ci, plus importante que celle de l'inégalité, notamment lorsqu'on retient l'incidence de la pauvreté. Une ampleur qui se rétrécit, néanmoins, à mesure que le degré d'aversion pour la pauvreté croît.

¹⁷ La baisse du ratio de pauvreté urbain a été beaucoup plus importante par rapport à celle qui avait été observée pour l'ensemble du pays ou le milieu rural. Mais l'ampleur de cette baisse se réduit considérablement pour les autres mesures de la pauvreté, ce qui suggère a priori que la hausse des dépenses urbaines est plus favorable aux moins pauvres.

positif et supérieur à l'unité, ce qui veut dire que la croissance positive des dépenses en zone urbaine profite plus que proportionnellement aux pauvres qu'aux riches. Mais un taux de croissance d'équivalent pauvreté¹⁸ de 3,917 suppose que seulement 1,3 pour cent de croissance ont été obtenus [(+3,971) - (+2,7)] grâce à l'évolution positive de la distribution des dépenses en faveur des pauvres.

Tableau 2. Croissance pro-pauvres et bien-être ex post des ménages: effets de croissance et d'inégalité sur la réduction de la pauvreté selon la localisation géographique, Niger 2005-2007/2008

Paramètres	Pauvreté		Variation annuelle pauvrete 2005-2007/08 ⁷ en %	Elasticité totale de pauvrete ⁴	Expliquée par ¹		Indice de croissance pro-pauvres ⁵	Taux de croissance d'équivalent pauvrete ⁶
	2005	2007/08			Effet dû à croissance ²	Effet dû à l'inégalité ³		
Ensemble								
Incidence P0	0,5301	0,4996	-1,9559	-0,3308	-0,1538	-0,3154	2,1508	13,980
Intensité P1	0,2735	0,1539	-17,442	-1,8400	-0,6954	-1,1446	2,6460	17,199
Inégalité P2	0,1574	0,0637	-26,032	-1,4415	-0,5723	-0,8692	2,5187	16,371
Agadez								
Incidence P0	0,4001	0,1236	-32,399	-3,4123	-1,5827	-1,8296	2,1560	17,464
Intensité P1	0,1940	0,0350	-43,494	-1,9716	-0,8210	-1,1506	2,4015	19,452
Inégalité P2	0,1243	0,0038	-68,731	-1,4789	-0,5209	-0,9580	2,8391	22,997
Diffa								
Incidence P0	0,1344	0,1221	-3,1487	-0,1518	-0,0592	-0,0926	2,5642	20,770
Intensité P1	0,0605	0,0216	-29,059	-0,4802	-0,2148	-0,2654	2,2356	18,108
Inégalité P2	0,0298	0,0059	-41,716	-0,3568	-0,1358	-0,2210	2,6274	21,282
Dosso								
Incidence P0	0,6174	0,6134	-0,2164	-0,0493	-0,0135	-0,0358	3,6518	29,580
Intensité P1	0,3494	0,2108	-15,501	-1,7111	-0,4975	-1,2136	3,4394	27,859
Inégalité P2	0,2117	0,0934	-23,872	-1,4518	-0,3889	-1,0629	3,7331	30,238
Maradi								
Incidence P0	0,7424	0,6658	-3,5649	-0,9457	-0,5815	-0,3642	1,6263	13,173
Intensité P1	0,4264	0,2283	-18,799	-2,4459	-1,5543	-0,8916	1,5736	12,746
Inégalité P2	0,2620	0,1017	-27,053	-1,9790	-1,3259	-0,6531	1,4926	12,090
Tahoua								
Incidence P0	0,3784	0,4918	+9,1304	+1,4001	+1,6383	-0,2382	0,8546	6,9223
Intensité P1	0,1856	0,1519	-6,4609	-0,4161	-0,2210	-0,1951	1,8828	15,251
Inégalité P2	0,0983	0,0610	-14,705	-0,4605	-0,1975	-0,2630	2,2216	17,995
Tillabéry								
Incidence P0	0,5960	0,6378	+2,2852	+0,2784	+0,8827	-0,3667	0,3154	2,5547
Intensité P1	0,3224	0,1896	-16,218	-1,6395	-1,0173	-0,6222	1,6116	13,054
Inégalité P2	0,1907	0,0738	-27,127	-1,4432	-0,7086	-0,7346	2,0367	16,497
Zinder								
Incidence P0	0,6221	0,4400	-10,903	-2,2481	-1,0444	-1,2037	2,1525	17,436
Intensité P1	0,3249	0,1581	-21,345	-2,5839	-1,7234	-0,8605	1,4993	12,144
Inégalité P2	0,1843	0,0614	-30,676	-1,7482	-1,0988	-0,6494	1,5910	12,887
Autres villes								
Incidence P0	0,4689	0,4038	-4,8602	-2,4111	-1,4444	-0,9667	1,6693	4,5070
Intensité P1	0,1691	0,1201	-10,779	-1,1448	-1,0704	-0,7444	1,0695	2,8878
Inégalité P2	0,0819	0,0515	-14,327	-1,1259	-0,5111	-0,6148	2,2029	5,9478
Niamey								
Incidence P0	0,2044	0,2421	+5,8046	+1,3963	-0,7296	+2,1259	-1,9138	-5,1673
Intensité P1	0,0541	0,0683	+8,0789	+0,5259	-0,5148	+1,0407	-1,0216	-2,7583
Inégalité P2	0,0212	0,0286	+10,495	+0,2741	-0,4596	+0,7333	-0,5964	-1,6102

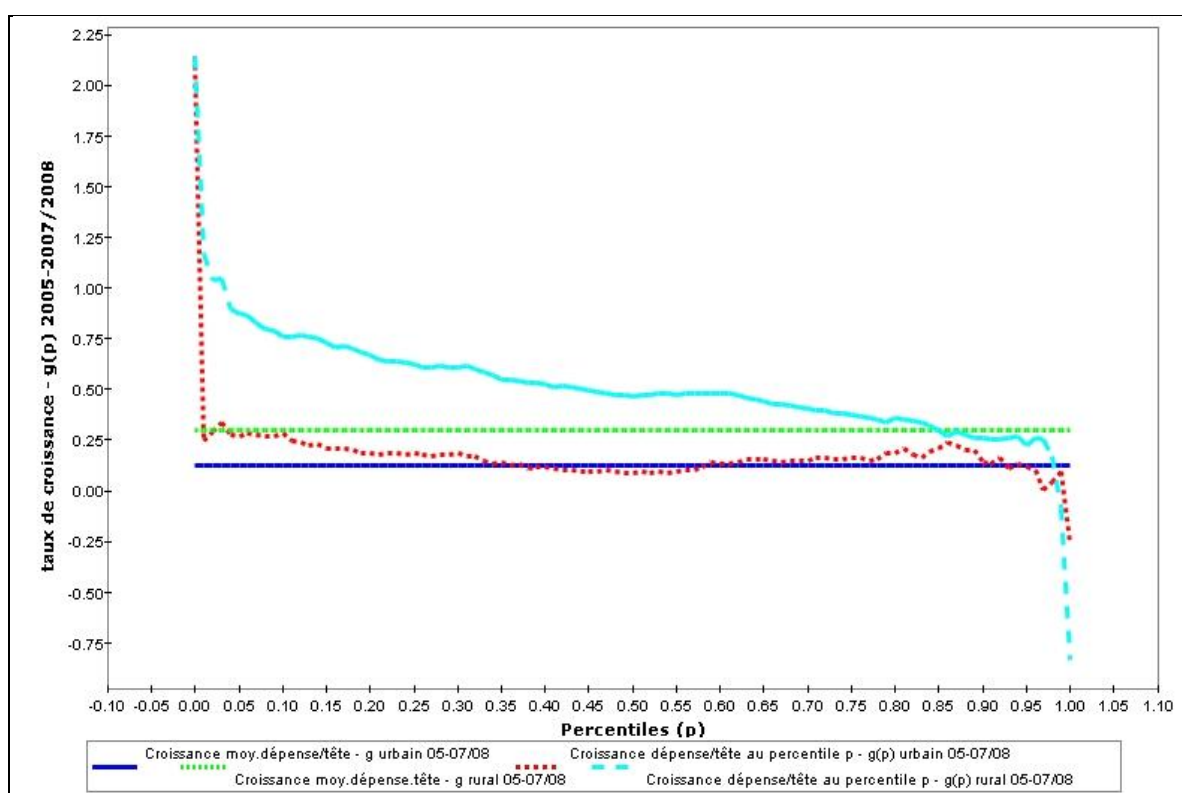
Notes : (1) Cette décomposition suit l'approche de Shapley (1953) ; (2) Modification de la pauvreté consécutivement à une variation de 1 pour cent des dépenses par tête des ménages, à inégalité constante. Il s'agit du rapport entre la composante croissance G et le taux de croissance des dépenses des ménages entre 2005 et 2007-2008 – estimé à 6,5, 8,1 et 2,7 pour cent

¹⁸ Pour rappel, le taux de croissance d'équivalent pauvreté est celui qui génère le même niveau de réduction de la pauvreté que le taux de croissance actuel, c'est-à-dire $\hat{\alpha}$ si le processus de croissance ne s'est pas accompagné d'une variation de l'inégalité.

aux prix de 2007-2008, respectivement pour l'ensemble du pays, le rural et l'urbain; (3) Modification de la pauvreté consécutivement à une variation de 1 pour cent de l'inégalité, à dépense constante. Il s'agit du rapport entre la composante inégalité I et le taux de croissance annuel des dépenses des ménages entre 2005 et 2007-2008 – estimé à 6,5, 8,1 et 2,7 pour cent aux prix de 2007-2008, respectivement pour l'ensemble du pays, le rural et l'urbain ; (4) Somme des effets de croissance et d'inégalité ; (5) L'indice de croissance pro-pauvres est le ratio entre l'élasticité totale de la pauvreté et l'élasticité-croissance Kakwani et Pernia (2000) ; (6) Le taux de croissance d'équivalent pauvreté est égal au produit de l'indice de croissance pro-pauvres par le taux de croissance des dépenses par tête des ménages (Kakwani, Khandker et Son, 2002) ; (7) Les taux de croissance annuels moyens sont calculés par rapport à 3 années, l'enquête QUIBB ayant commencé en avril 2005 et l'enquête ENBC s'est terminée en avril 2008.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Figure 1 : Courbe d'incidence de croissance selon le milieu en termes de dépenses par tête des ménages, Niger 2005-2007/2008



Ensuite, pour le milieu rural, la variation de la pauvreté est expliquée par l'effet d'inégalité quelle que soit la mesure de pauvreté prise en compte. Par ailleurs, les taux croissance d'équivalent pauvreté montrent l'ampleur de l'atténuation des privations. Par exemple, le taux de croissance d'équivalent pauvreté inhérent au ratio de pauvreté suggère que 14,2 pour cent de croissance ont été gagnés $[(+22,345 - (+8,1))]$ grâce à la variation positive de l'inégalité. La prise en compte de l'intensité et de l'inégalité de la pauvreté – P1 et P2 – valide également le processus de croissance pro-pauvres.

En troisième lieu, considérons les évolutions selon la localisation géographique (tableau 2). Tout d'abord, le caractère pro-pauvres se confirme dans toutes les régions sauf dans les deux régions où les privations se sont accentuées – Tahoua et Tillabéry. Dans le premier cas, on observe que les indices de croissance pro-pauvres sont tous positifs et supérieurs à l'unité, ce qui signifie que les fruits de la croissance profitent davantage aux pauvres qu'aux riches. En outre, dans la mesure où les dépenses rurales par tête ont augmenté de 8,1 pour cent, les taux de croissance d'équivalent pauvreté indiquent que globalement entre 3,0 et 9,5 pour cent de croissance supplémentaire ont été générés à la suite de la variation de l'inégalité en faveur des plus démunis. Dans le deuxième cas, la situation est plus préoccupante à Tahoua et Tillabéry. A Tahoua, l'effet dû à la croissance, à inégalité constante, a lourdement contribué à accentuer la pauvreté dans cette localité puisqu'une diminution de un pour cent des dépenses par tête induit une élévation du taux de pauvreté de 1,6 pour cent, la distribution des dépenses tend, par ailleurs, à l'atténuer. Dans ce contexte, l'indice de croissance pro-pauvre est inférieur à l'unité. On peut aisément conclure que la croissance est non strictement pro-pauvres car elle est défavorable aux moins pauvres¹⁹. Toutefois, la référence à la profondeur et à la sévérité de la pauvreté indique des tendances différentes.

A Tillabéry, la référence au ratio de pauvreté, à l'indice de croissance pro-pauvres (0,315) et au taux de croissance d'équivalent pauvreté (2,555) montre également que la croissance profite moins aux pauvres. D'ailleurs, le taux de croissance d'équivalent pauvreté est largement inférieur au taux de croissance actuel des dépenses, ce qui suppose une perte de croissance de 5,5 pour cent [(2,555) – (8,1)] pour les pauvres. Mais, les plus démunis profitent largement des retombées de l'accroissement des dépenses – indices de croissance pro-pauvres supérieurs à l'unité pour P1 et P2. En revanche, la situation de Niamey est particulièrement inquiétante. En effet, le tableau 2 enseigne que, quelle que soit la mesure de la pauvreté, l'effet dû à l'inégalité a plus que contrebalancé l'impact positif de la croissance sur la réduction de la pauvreté. Dans ces conditions, l'élasticité *totale* de la pauvreté $\hat{\omega}$ est positive, ce qui veut dire qu'une augmentation de un pour cent des dépenses provoque une hausse de 1,4 pour cent du ratio de pauvreté. L'indice de croissance pro-pauvres est négatif et inférieur à l'unité – $\varphi = \hat{\omega}/\hat{\eta} = -1,914$: la croissance économique est incontestablement *pro-riches* à Niamey. De plus, le taux de croissance d'équivalent pauvreté de -5,167 traduit le fait que 7,9

¹⁹ Le taux de croissance actuel (8,1) excède le taux de croissance d'équivalent pauvreté (6,922), ce qui veut dire que 1,2 pour cent de croissance ont été perdus [(6,922) – (8,1)]. Il est donc probable que la croissance soit « anti-pauvres – dans la région de Tahoua.

pour cent de croissance ont été perdus $[(-5,167) - (2,7)]$ consécutivement à la variation défavorable de l'inégalité sur la pauvreté. En d'autres termes, le caractère pro-riches de la pauvreté à Niamey est imputable au taux de croissance effectif nécessaire à la réduction de la pauvreté. Il est, en fait, inférieur de 7,9 pour cent au taux de croissance actuel.

En quatrième lieu, la figure 1, traduisant l'impact du taux de croissance économique $g(p)$ sur les différents percentiles de la distribution des dépenses entre 2005 et 2007/2008, corrobore assez bien les analyses précédentes. Celle-ci montre en effet que $g(p)$ est une fonction décroissante, à travers le temps pour tout p , ce qui signifie que les inégalités ont baissé entre 2005 et 2007/2008 pour toutes les mesures qui satisfont le principe de transfert de Pigou-Dalton. Dans ces conditions, la croissance rurale et urbaine se révèle pro-pauvres en termes *relatifs*. Par contre, étant donné que $g(p)$ n'est pas totalement positif à tous les niveaux de percentile, il n'y a pas de dominance de premier ordre de la distribution de 2007-2008 sur celle de 2005. La croissance ne semble pas être alors pro-pauvres en termes *absolus*. Par ailleurs, la figure 1 exhibe l'importance de la croissance pour les pauvres ruraux par rapport aux pauvres urbains. On observe que pour 80 pour cent des ménages ruraux, classés selon les dépenses par tête, le taux d'accroissement par tête jusqu'au percentile p $g(p)$ est supérieur au taux de croissance moyen des dépenses par tête, alors que 30 pour cent seulement des ménages urbains remplissent cette condition. On peut alors, sans ambiguïté, affirmer que la croissance des dépenses rurales est plus pro-pauvres que celle relative au milieu urbain.

3.2. *Simulations de la dynamique de pauvreté : impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté*

Etant donné l'importance de la croissance économique dans l'atténuation des souffrances des populations nigériennes, il est nécessaire d'avoir une idée de l'impact réel de celle-ci sur la lutte contre la pauvreté à long terme. Selon une procédure imputable à Kakwani (1993), puis à Lachaud (2003), deux approches peuvent être proposées : l'une fondée sur le taux de croissance du PIB/tête, et l'autre en fonction de l'évolution des dépenses réelles. En se référant à la comptabilité nationale, on estime que, pour la période 2005-2007/2008, le taux de croissance annuel du PIB per capita au prix de 1987 a été de 5,8 pour cent (Institut national de la statistique, 2008). Parallèlement, les taux de croissance du secteur primaire (rural) et du secteur secondaire et tertiaire (urbain) sont estimés, respectivement, à 6,9 pour cent et 3,1

pour cent. Par ailleurs, les taux de croissance de la population sont évalués, à 3,3, 2,9 et 5,1 pour cent, respectivement, pour l'ensemble du pays, le milieu rural et le milieu urbain²⁰. D'autre part, en considérant les enquêtes nationales, on observe que les dépenses réelles aux prix de 2007-2008 ont augmenté annuellement de 6,5, 8,1 et 2,7 pour cent, respectivement, pour l'ensemble du pays, les zones rurales et urbaines.

Tableau 3 : Variation de la pauvreté par rapport à une désagrégation rural-urbain en fonction du milieu de résidence – en pourcentage annuel – Niger, 2005-2007/2008

Paramètres		Variation de la pauvreté			
	Indice de Pauvreté ¹	Variation totale De la pauvreté ²		Variation de la pauvreté due aux modifications des termes de l'échange inter-sectoriels ³	
		Référence : PIB/tête – 2005-07/08	Référence : Dépenses/tête – 2005-07/08	Référence : PIB/tête – 2005-07/08	Référence : Dépenses/tête – 2005-07/08
Ensemble du pays par rapport à une désagrégation rural-urbain					
	P0	-1,502	-3,858	-0,110	-0,182
	P1	-7,540	-16,915	-1,913	-2,058
	P2	-9,648	-21,427	-2,568	-2,736
Variation totale de la pauvreté ⁴					
Variation sectorielles Urbain-rural		Rural		Urbain	
	P0	-1,946	-3,941	2,286	-3,086
	P1	-8,922	-18,066	4,861	-6,562
	P2	-11,409	-23,104	5,404	-7,295

Notes : (1) Les indices de pauvreté de la classe FGT ; dépenses annuelles per capita égales à 150933 F.Cfa ; (2) Il s'agit de l'effet total sur la pauvreté des différents taux de croissance des secteurs rural et urbain, à inégalité constante ; (3) Il s'agit de l'effet sur la pauvreté de la variation de l'inégalité entre les secteurs, consécutive au différentiel des taux de croissance sectoriels par habitant ; (4) Il s'agit du produit entre l'élasticité par rapport aux dépenses moyennes et le taux de croissance du PIB par tête ou des dépenses réelles par tête.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Dans ces conditions, la variation de la pauvreté nationale est calculée en fonction des élasticités par rapport à la dépense de chaque milieu et des taux de croissance sectoriels du PIB/tête (ou des dépenses réelles par tête). Le tableau 3 présente les résultats obtenus, en supposant que l'inégalité des dépenses au sein des secteurs n'a pas varié²¹. Plus précisément, les commentaires suivants peuvent être avancés. En premier lieu, le tableau 3 indique qu'au cours de la période 2005-2007/2008, la pauvreté au Niger aurait diminué annuellement au rythme de 1,5 à 9,6 pour cent selon les mesures de la pauvreté et en référence à la comptabilité nationale. Un résultat qui s'explique, en partie, par la croissance économique réelle par tête évaluée à environ 2,5 pour cent sur la période 2005-2007/2008. Par ailleurs, la

²⁰ Le taux de croissance réel du PIB/tête est obtenu en faisant la différence entre le taux de croissance du PIB et celui de la population, soit 2,5, 4,0 et -2,0 pour cent, respectivement, aux niveaux national, urbain et rural.

²¹ Mais étant donné la différence des taux de croissance sectoriels, il est possible de prendre en compte la variation de l'inégalité des dépenses par tête de la population, consécutivement à la variation de l'inégalité entre les deux secteurs. C'est ce que captent les colonnes 3 et 4 du tableau 3.

référence aux dépenses réelles des ménages montre des résultats sensiblement divergents, mais affiche les mêmes tendances. En effet, on observe que la pauvreté a reculé au rythme annuel de 3,8 à 21,4 pour cent, toutes choses égales par ailleurs. Il s'agit d'un résultat tout à fait attendu dès lors que les dépenses réelles annuelles des ménages ont augmenté au cours de la période 2005-2007/2008 d'environ 6,5 pour cent.

Tableau 4 : impact de la dynamique de pauvreté en fonction de la croissance du PIB/tête et des dépenses réelles par tête selon le milieu de résidence, à inégalité constante – Niger

Paramètre	Valeurs actuelles des mesures de la pauvreté selon les ménages 2007/08	Taux de croissance annuel du PIB/tête ou dépenses/tête selon le milieu 2005-2007/08		Valeurs prédites de la pauvreté - croissance du PIB/tête ou des Dépenses/tête 2005-2007/08		Taux de croissance requis pour éviter une augmentation de la pauvreté	Taux de crois. annuel PIB/tête (dépens) pour réduire de 50% la pauvreté en 2020 en %	Impact de divers taux de croissance du PIB/tête (ou des dépenses) sur les mesures de la pauvreté en 2015			
		rural	urbain	2015	2020			Δ 0,5%	Δ 1%	Δ 2%	Δ 3%
PIB/tête											
P0	0,499	4,0	-2,0	0,449	0,416	5,612	10,0	0,483	0,467	0,436	0,408
P1	0,154	4,0	-2,0	0,089	0,041	4,765	2,5	0,134	0,117	0,089	0,066
P2	0,064	4,0	-2,0	0,031	0,019	4,466	2,0	0,054	0,045	0,032	0,022
Dépenses réelles par tête											
P0	0,499	8,1	2,7	0,379	0,311	5,612	10,0	0,483	0,467	0,436	0,408
P1	0,154	8,1	2,7	0,042	0,017	4,765	2,5	0,134	0,117	0,089	0,066
P2	0,064	8,1	2,7	0,012	0,004	4,466	2,0	0,054	0,045	0,032	0,022

Notes : (1) Les indices de pauvreté de la classe FGT ; dépenses annuelles per capita égales à 150933 F.Cfa ; (2) Il s'agit de l'effet total sur la pauvreté des différents taux de croissance des secteurs rural et urbain, à inégalité constante ; (3) Il s'agit de l'effet sur la pauvreté de la variation de l'inégalité entre les secteurs, consécutive au différentiel des taux de croissance sectoriels par habitant ; (4) Il s'agit du produit entre l'élasticité par rapport aux dépenses moyennes et le taux de croissance du PIB par tête ou des dépenses réelles par tête.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

En second lieu, la prise en compte des termes d'échange inter-sectoriels suggère qu'en l'absence de différentiel de croissance entre les secteurs²², la pauvreté a décliné de -1,3 à -7,0 pour cent, en considérant le PIB réel/tête²³, alors que la baisse a été de l'ordre de -3,6 à -18,6 pour cent, en se référant aux dépenses réelles²⁴. En conséquence, le tableau 3 reconsidère les

²² Hypothèse peu plausible car rappelons qu'il existe bel et bien un différentiel de croissance entre les secteurs. La croissance des dépenses est plus rapide en milieu rural – 8,1 pour cent par an –, alors qu'elle est seulement de 2,7 pour cent en milieu urbain. Donc, en considérant que l'inégalité des dépenses au sein des secteurs n'a pas varié, on suppose que les secteurs sont homogènes. Mais une telle hypothèse est peu.

²³ Soit, $-1,502 - (-0,110) = -1,392$ pour cent pour P0, et $-9,648 - (-2,568) = -7,08$ pour cent pour P2.

²⁴ Soit, $-3,858 - (-0,183) = -3,676$ pour cent pour P0 et $-21,427 - (-2,736) = -18,691$ pour cent pour P2.

évolutions de la pauvreté selon les milieux rural et urbain. Ainsi, on constate que la pauvreté rurale baisse annuellement au rythme de 1,9 à 11,4 pour cent selon les mesures de la pauvreté en référence aux comptes nationaux, et de 3,9 à 23 pour cent si l'on tient compte de l'évolution des dépenses réelles. Par contre, la situation est plus contrastée pour le milieu urbain. Tout d'abord, d'après les chiffres de la comptabilité nationale, la pauvreté a augmenté annuellement dans les villes de 2,2 à 5,4 selon les mesures FGT. Puis, la référence à l'évolution des dépenses réelles indique au contraire, une baisse des privations qui est de l'ordre de 3,0 à 7,2 en moyenne par an²⁵.

En troisième lieu, en réponse à l'un des objectifs de développement du millénaire qui consiste à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015²⁶, le tableau 4 présente un exercice de simulation de réduction de la pauvreté à moyen et long terme en fonction de l'évolution du niveau de vie. Tout d'abord, au rythme actuel de l'évolution du PIB réel par tête, à inégalité constante, la pauvreté nationale passe de 49,9 à 44,9 pour cent en 2015 (soit une baisse de 10,1 pour cent), puis à 41,6 pour cent en 2020 (soit une baisse de 16,6 pour cent), pour l'indicateur P0. Lorsqu'on se réfère aux dépenses réelles, la pauvreté au niveau du pays passe de 49,9 à 37,9 pour cent en 2015 (soit une baisse de 24,0 pour cent), puis à 31,1 pour cent en 2020 (soit une baisse de 37,6 pour cent). Ensuite, par rapport à l'objectif de réduction de moitié de la pauvreté en 2020, on observe qu'il faut maintenir un rythme de croissance annuel par tête de l'ordre de 10,5, 2,5 et 2,0 pour cent, respectivement, pour P0, P1 et P2. Ce résultat implique, selon toute vraisemblance, que la réduction de 50 pour cent de la pauvreté au Niger exige des efforts plus conséquents²⁷. Tout au moins, pour éviter que la pauvreté n'augmente, les autorités doivent conduire des politiques économiques qui garantissent un taux de croissance économique entre 4,6 à 5,6 pour cent selon les indices FGT, en fonction d'un taux d'accroissement annuel de la population de 3,3 pour cent et d'une élasticité par rapport aux dépenses per capita de -1,435 en 2007-2008. Enfin, en raison des performances économiques difficiles à maintenir dans la durée, le tableau 4 offre aussi des simulations quant à l'impact de plusieurs taux de croissance du PIB par tête au cours de la période 2008-2020. Ainsi, par exemple, avec un taux de croissance annuel des richesses par tête de 1 pour cent, le ratio de

²⁵ Il s'agit de la conséquence de la baisse du PIB réel par habitant dans le premier cas (-2,0 pour cent), et de la hausse des dépenses réelles urbaines dans le deuxième cas (+2,7 pour cent).

²⁶ D'ailleurs, les Nations unies ont reconnu que cet objectif est tout à fait irréalisable pour maints pays en développement. C'est pourquoi, l'exercice propose une échéance allant jusqu'en 2020.

²⁷ Même si globalement un tel résultat reste tout à fait artificiel dès lors qu'il fait référence à un taux de croissance qui ne prendrait pas en compte le différentiel inter-sectoriel de création des richesses.

pauvreté passera seulement de 49,9 à 46,7 pour cent en 2020 (soit une baisse de 6,4 pour cent). Mais en vérité, pour se rapprocher de l'objectif de réduction de 50 pour cent en 2020, il faudra au moins un taux de croissance annuel de 3 pour cent qui induira, dans ce cas, une baisse de l'incidence P0 de 49,9 à 40,8 pour cent, soit une baisse de 18,2 pour cent. Mais il faut souligner que même avec un tel scénario de croissance, le Niger ne parviendra pas à résorber de moitié son ratio de pauvreté en 2020.

4. Conclusion

Ce papier a pour ambition de répondre à une préoccupation spécifique des stratégies de développement, celle de savoir si la croissance est favorable ou non aux pauvres. Au niveau de l'ensemble de l'économie, étant donné l'interférence positive des effets de croissance et d'inégalité sur le bien-être, la recherche conclut à l'existence d'un processus de croissance pro-pauvres au cours de la période considérée. Mais le processus de la croissance tend à être *pro-riches* si l'on se réfère au milieu urbain, notamment à l'agglomération de Niamey où l'interférence négative de l'inégalité a plus que contrebalancé l'effet positif de la croissance sur le bien-être. Toutefois, la lutte contre la pauvreté ne sera pas aisée, car l'exercice de simulation de réduction de la pauvreté à moyen et long terme proposé, suggère : (i) qu'au rythme actuel de l'évolution du PIB réel par tête – 2,5 pour cent –, on ne parviendra à réduire que de 16,6 pour cent l'incidence de la pauvreté d'ici 2020 ; (ii) mais qu'au rythme de progression actuel des dépenses par tête – 6,5 pour cent –, l'incidence de la pauvreté baissera de 37,6 pour cent par rapport à son niveau de 2007-2008 – 59,5 pour cent. Aussi, quelle que soit l'hypothèse de croissance retenue, le Niger ne parviendra pas à résorber de moitié, ni en 2015, ni en 2020, son niveau de pauvreté conformément aux Objectifs de Développement du Millénaire.

Références bibliographiques

ATKINSON, A.B, BRANDOLINI, A. 2004, *Global World Inequality: Absolute, Relative or Intermediate?* Paper prepared for the 28th General conference of The International Association for Research in Income and Wealth, Cork, Ireland, August 22-28.

BHAGWATI, J.N. 1988, "Poverty and Public Policy", *World Development*, vol. 16, n°5, pp. 539-654.

BOURGUIGNON, F. 2004, "The Poverty-Growth-Inequality Triangle", paper prepared for the *Indian Council for Research on International Economic Relations*, New Delhi, 24 February.

BOURGUIGNON, F., MORRISSON, C. 2002, "Inequality among World Citizens: 1820-1992", *American Economic Review*, vol. 92, n°4, pp. 727-744.

CLEMENT, M. 2005, *Dynamiques de pauvreté, trajectoires de bien-être et transferts publics ; le cas de la Russie*. Thèse de Doctorat ès Sciences Economiques, soutenue le 12 décembre 2005. Pessac : Centre d'Economie du Développement, *IFReDE-GRES*, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

CLING, J-P., RAZAFINDRAKOTO, M., ROUBAUD, F. 2003, « La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté : le rôle des inégalités », *Document de Travail*, n°4, Dial.

DOLLAR, D., KRAAY, A. 2000, "Growth is Good for Poor", *Working Paper*, n°2587, April, World Bank, Washington D.C.

DUCLOS, J.Y., WODON. Q. 2004, *What is Pro-Poor*, Cirpée, Département d'Economie, Pavillon de Sève, Université de Laval, Québec.

HAMADOU DAOUDA, Y. 2010, *Dynamiques de pauvreté, inégalité et croissance économique en Afrique subsaharienne : une investigation appliquée au cas du Niger*. Thèse de Doctorat ès Sciences Economiques, soutenue le 19 novembre 2010. Pessac : Laboratoire d'Analyse et de Recherche en Economie et Finance internationales, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE. 2008, « Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Niger », *Ministère de l'Economie et des Finances*, République du Niger, [http:// www.stat-niger.org](http://www.stat-niger.org).

KAKWANI, N. 1993, "Poverty and Economic Growth with Application to Cote d'Ivoire", *Review of Income and Wealth*, vol. 25, n°2, pp. 121-139.

KAKWANI, N., KHANDKER, S., SON, H. H. 2002, *Poverty Equivalent Growth Rate: with Applications to Korea and Thailand*, Washington, mimeo, World Bank.

KAKWANI, N., KHANDKER, S., SON, H. H. 2004, "Pro-Poor Growth: Concepts and Measurement with Country Case Studies", Washington, *Working Paper 1*, *International Poverty Center*, United Nations Development Program.

KAKWANI, N., PERNIA, E. 2000, "What is Pro-Poor Growth?", *Asian Development Review*, vol. 18, n°1, pp. 1-16.

KLASEN, S. 2002, *In Search of the Holy Grail: How to Achieve Pro-Poor Growth?* Paper prepared to ABCDE-Conference by World Bank, Oslo, 24-26 June.

LACHAUD, J.-P. 2003, « La croissance économique en Afrique sub-saharienne est-elle pro-pauvres » ? Bordeaux, *Centre d'Economie du Développement*, *Document de Travail*, Université Montesquieu-Bordeaux IV, DT n°83.

McKINLEY, T. 2007, « Croissance favorable aux pauvres: malgré un mariage contesté, un divorce serait prématuré », *Centre International pour l'action en faveur des Pauvres*, Novembre.

MILANOVIC, B. 2005, *Worlds Apart: International and Global Inequality 1950-2000*, Princeton, N.J., Princeton University Press.

RAVALLION, M. 2001, « Growth, Inequality and Poverty: Looking Beyond Averages », *World Development*, vol. 29, n°11, pp. 1803-1816, November.

RAVALLION, M., CHEN, S. 2003, "Measuring Pro-Poor Growth", *Economics Letters*, Elsevier, vol. 78, n°1, pp. 93-99, January.

SEERS, D., 1970, « Quelques idées suggérées par le programme d'emploi pour la Colombie », *Revue internationale du travail*, vol. 102, n°4, pp. 415-430.

SHORROCKS, A.F. 1999, "Decomposition Procedures for Distributional Analysis: A Unified Framework Based on the Shapley Value", *Mimeo*, Department of Economics, University of Essex.

STEWART, F., STREETEN, P. 1971, "Conflicts between Output and Employment Objectives in Developing Countries", *Oxford Economic Papers*, n°23, pp. 154-168.

WORLD BANK. 2000, *World Development Report 2000-2001: Attacking poverty*, The World Bank, Washington D.C.